

Annexe financière

Lot 1 - Audits patrimoniaux et énergétiques - Schémas directeurs d'aménagement lumière		
Type d'étude	MAJ de la BDD SIG et des audits énergétiques	
en régie 1 géomaticien+ 1 agent de levé+ 1 CEP soit 2 ETP sur 1 an		70000
Nombre de points lumineux impactés		11000
Type d'étude	SDAL POUR LES COMMUNES DE COMPETENCE PAA	
Type d'étude		
Nombre de points lumineux impactés		
Coût global		70 000,00 €
Aide sollicitée ACTEE - Taux d'aide max 50%		35 000,00 €

Lot 2 - Acquisition d'outils de GMAO		
Type d'outils		0
Coût global		
Aide sollicitée ACTEE - Taux d'aide max 50%		0,00 €

Lot 3 - Accompagnement par des missions d'Assistance à maîtrise d'ouvrage ou de maîtrise d'œuvre		
Type de mission	amo digne les bains t communes de PAA	
Coût global		
Aide sollicitée ACTEE - Taux d'aide max 30%		0,00 €

Montant total du projet	70 000,00 €
Montant total aide ACTEE sollicitée	35 000,00 €
Autres aides envisagées	

Taux max et plafonds d'aide par lot		
Axe de financement	Taux d'aide max	Plafond d'aide max
Lot 1 - Audits patrimoniaux et énergétiques - Schémas directeurs d'aménagement lumière	50%	150 000,00 €
Lot 2 - Acquisition d'outils de GMAO	50%	10 000,00 €
Lot 3 - Accompagnement par des missions d'Assistance à maîtrise d'ouvrage ou de maîtrise d'œuvre	30%	40 000,00 €

NB: Afin d'aider la saisie, les aides sollicitées ACTEE2 sont calculées par défaut à partir du coût global auquel sont appliqués les taux max et plafonds (50% axe 1 / 80% axe 2). Le candidat peut appliquer des taux inférieurs (ex : cas d'études déjà financées à 50% par une région, ACTEE2 financera au maximum 30% des études considérées). Dans ce cas, il faudra renseigner manuellement les montants concernés des cellules "Aide sollicitée ACTEE - Taux d'aide max Axe X de X%". Le candidat reste tenu de vérifier le respect des taux, montants et plafonnement des aides sollicitées par axe de financement.